

Calendrier prévisionnel

1. Validation de notre éligibilité aux subventions du CD16 fléchées Log. Sociaux,
2. dépôt du dossier de demande de subvention au CD16 avec l'agrément de la DDT avant le 31 juillet 2023,
3. Etude d'architecture et des sols du projet,
4. dépôt du permis de construire septembre 2023,
5. lancement de la consultation des travaux en octobre 2023,
6. dépôt de la demande de DETR/DSIL avant le 31/12/2023
7. Arrêté de subventions du CD16 (date à déterminer),
8. lancement des travaux de construction des 4 logements en février 2024 (si permis accepté),
9. Demande d'acompte de 30 % selon avancement des travaux Mai 2024
10. Demande d'acompte de 30 % selon avancement des travaux Septembre 2024
11. Juin 2024 arrêté de subvention de l'Etat
12. Demande du solde de la subvention Mars 2024
13. Livraison des logements en Mars 2025,
14. début du remboursement du prêt en 2026 ...